

Soulignons les **25 ans** de la Loi sur l'équité salariale!

De 1996 à aujourd'hui...

La Loi sur **l'équité salariale fêtera ses 25 ans** le 21 novembre prochain. La mise en application de cette loi à l'époque, en 1996, avait alors permis au personnel enseignant de récupérer des milliers de dollars.

Application...

À tous les 5 ans, le gouvernement du Québec est dans l'obligation de refaire un exercice pour le maintien de l'équité salariale. À ce moment, le rôle de votre organisation syndicale est de démontrer que la tâche du personnel enseignant s'est suffisamment complexifiée pour revoir à la hausse la cote liée au personnel enseignant et peut-être même changer de rangement.

Actuellement, le personnel enseignant se situe au rangement 22. L'analyse effectuée par la FSE-CSQ met de l'avant que le Conseil du trésor ne reconnaît pas la juste valeur de la profession enseignante. L'analyse effectue indique que notre cote devrait être plus élevée que celle actuellement reconnue, ce qui nous permettrait d'obtenir le rangement 23. Si cette reconnaissance était accordée, il y aurait une augmentation salariale importante pour chaque échelon, et la rétroactivité pourrait remonter jusqu'en mai 2011.

Presque 10 ans de rétro! \$ \$ \$

Des millions de dollars vous appartenant dorment dans les coffres du gouvernement parce qu'il fait intentionnellement trainer en longueur ce dossier depuis plus d'une décennie. On ne peut plus rester les bras croisés devant tant d'injustice pour un emploi à prédominance féminine. Le gouvernement qui a voté la Loi sur l'équité salariale s'assure qu'elle ne soit pas pleinement appliquée. De plus, l'organisme responsable de l'application de la Loi, la CNESST, supposément neutre, est complice en laissant le Conseil du trésor lui dicter sa conduite. Elle accepte de prolonger les délais même si ces derniers sont enchâssés dans la Loi et que des pénalités financières pourraient être imposées au gouvernement.

On se joue de nous ni plus ni moins!

Invitation

Vous êtes invités à une manifestation le dimanche 21 novembre prochain de 10 h à 11 h 15 dans l'un des 3 lieux de rencontre :

Mont-Laurier - Maniwaki - Gatineau

Inscription

Guy Croteau
Responsable
à la mobilisation



Daniel Boisjoli

Président